

Manuel

FACA



AGRISEM

NOTT-FR-709-A



Table des matières :

Table des matières	- 1-2-
--------------------------	--------

Sécurité

1.1 Avant la première utilisation	-5-
1.2 Symbole de mises en garde	-5-
1.3 Conservation	-5-
1.4 Pictogrammes d'avertissement	-6-
1.5 Qualifications de l'opérateur	-7-
1.6 Travail en conditions particulières	-7-
1.7 Responsabilités du fabricant et de l'utilisateur.....	-7-
1.8 Généralités	-7-8-
1.9 Identification de la machine	-9-

Transport non attelé au tracteur

2.1 Chargement poids lourd	-10-
2.2 Sanglage	-10-

Les déplacements sur la voie publique

3.1 Transport sur route	-12-
3.2 Mise en position champ/route.....	-12-
Modèles fixes	-13-
Modèles repliables	-13-

Réglages

4.1 Attelage et dételage	-14-
4.2 Connexions hydrauliques	-15-
4.3 Instruction de réglages	-16-
Bras de relevage avant	-16-
Fixation du 3ème point	-16-
Mise en route	-17-18-

Entretien et remisage

5.1 Entretien périodique et graissage	-19-
Entretien périodique	-19-
Graissage	-19-

5.2 Pièces de rechange / Garantie.....	-20-
5.3 Nettoyage et remisage	-20-21-
6 Caractéristiques techniques générales	
6.1 Caractéristiques communes.....	-22-
6.2 Caractéristiques modèles fixes simple rouleau	-22-
6.3 Caractéristiques modèles repliables simple rouleau.....	-22-
6.4 Caractéristiques modèles fixes double rouleau.....	-23-
6.5 Caractéristiques modèles repliables double rouleau	-23-
6.6 Equipements optionnels.....	-23 -

Manuel d'instructions et d'utilisation de votre nouvel outil AGRISEM.

Nous vous remercions pour la confiance accordée et nous tenons à vous faire profiter pleinement des capacités de votre outil. Cette notice d'instructions vous permettra de prendre connaissance de l'ensemble des instructions à respecter, pour votre sécurité. Elle permet également de connaître l'ensemble des réglages à effectuer, aux champs ou sur la route. En fin de notice, vous aurez toutes les indications utiles pour l'entretien périodique de votre outil.

Avant-propos :

L'outil de travail du sol FACA est un appareil destiné à la destruction d'une culture intermédiaire ou résidu de récolte.

Le FACA est exclusivement destiné aux tracteurs équipés d'un relevage avant. Il peut être utilisé en complément d'un autre outil attelé à l'arrière du tracteur (déchaumeur, semoir, ...).

L'utilité d'une telle machine est de couper ou pincer la végétation afin de la détruire ou de bloquer sa croissance.

Cette machine est exclusivement destinée à être utilisée pour des travaux agricoles courants, à savoir la destruction de couverts végétaux ou résidus de récolte. Tout autre usage est considéré comme contraire à l'utilisation normale et est donc proscrit.

1. Sécurité

1.1 Avant la première utilisation

Cette notice d'instructions contient toutes les informations pratiques pour faire fonctionner et pour entretenir votre machine correctement et en sécurité. Lisez-la attentivement, assurez-vous de bien comprendre chaque spécification et respectez toutes les instructions et tous les conseils relatifs à votre sécurité.

1.2 Symbole de mises en garde

Ce symbole de mise en garde identifie les messages importants à respecter pour votre sécurité. Lorsque vous rencontrez ce symbole, soyez attentifs aux risques potentiels de blessures, lisez attentivement le message qui suit et informez-en les autres utilisateurs.

	DANGER Ce pictogramme accompagne une situation à risque pour l'utilisateur. <i>Conséquences : la mort ou des blessures graves inévitables.</i>
	AVERTISSEMENT Ce pictogramme accompagne une situation à risque pour l'utilisateur. <i>Conséquences : la mort ou des blessures graves peuvent se produire.</i>
	ATTENTION Ce pictogramme accompagne une situation à risque pour l'utilisateur et le matériel. <i>Conséquences : des blessures légères peuvent se produire pour l'utilisateur, des dégâts légers peuvent se produire sur le matériel.</i>
	IMPORTANT Ce pictogramme apporte information à caractère obligatoire. <i>Conséquences : dégâts matériels, risques physiques, risques financiers.</i>

1.3 Conservation

Conservez cette notice d'instructions pour consultation ultérieure et gardez-la à portée de main en permanence ou sur votre lieu de travail (ou d'exploitation). Transmettez-la à tout autre utilisateur, y compris en cas de revente ou de prêt de votre machine.

1.4 Pictogrammes d'avertissement

Les avertissements et pictogrammes apposés sur la machine fournissent des indications sur les mesures de sécurité à observer strictement et contribuent à éviter des accidents. Veillez à ce que les avertissements et pictogrammes restent propres et visibles en permanence. En cas de détériorations, demandez des autocollants neufs à votre fabricant (ou distributeur). En cas de réparations, veillez à ce que les pièces de rechange portent les mêmes autocollants que les pièces d'origine.

Liste des différents pictogrammes présents sur la machine qui vous permettent d'être avertis des dangers liés à l'utilisation.



Danger lié à la sécurité : Lire attentivement la notice d'instructions avant toute intervention.



Danger lié à la sécurité : S'assurer que l'outil ne peut être déplacé par un tiers, en retirant la clé du contact par exemple.



Risque d'écrasement : Veillez à conserver une distance de sécurité suffisante de toutes personnes ou biens lors de l'utilisation.



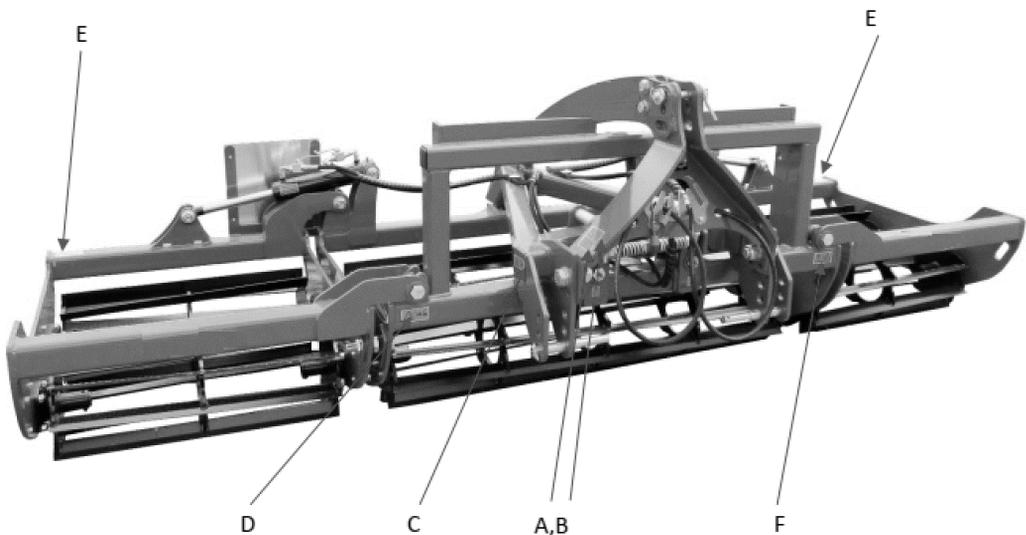
Risque de pincement : Ne jamais intervenir sur la machine en même temps que le repliage ou le dépliage.



Danger lié à la sécurité : Ne jamais intervenir auprès des rouleaux lorsqu'ils sont en rotation. Risque d'écrasement et /ou d'entraînement.



Risque d'écrasement : Ne pas intervenir dans la zone située sous les éléments repliables.



1.5 Qualifications de l'opérateur

La machine doit être utilisée, entretenue et réparée par des personnes qui en connaissent bien les caractéristiques particulières et qui connaissent les modes opératoires de sécurité correspondants.

Avant d'utiliser votre machine, familiarisez-vous avec toutes les commandes et son utilisation correcte. En cours d'utilisation, il sera trop tard pour le faire.

1.6 Travail en conditions particulières

Adaptez votre vitesse et votre mode de conduite aux terrains, routes et chemins. Soyez vigilants et prudents en tout temps !

En toutes circonstances et notamment sur les terrains accidentés et pentus, conduisez la machine à la vitesse adaptée, surtout dans les virages et évitez les brusques changements de direction.

Ne pas freiner ou démarrer brutalement en montant ou en descendant une pente.
Ne faites fonctionner votre machine qu'en plein jour, sinon utilisez un éclairage artificiel suffisant.

1.7 Responsabilités du fabricant et de l'utilisateur

Respectez l'ensemble des prescriptions d'installation, de fonctionnement, de réglages, de maintenance et de réparations contenus dans cette notice.

Utilisez exclusivement des pièces de rechanges et des accessoires conformes aux préconisations du fabricant.

Ne modifiez pas vous-même et ne faites pas modifier par une autre personne votre machine et ses accessoires (caractéristiques mécaniques, électriques, hydrauliques, pneumatiques), sans demander au préalable l'accord écrit de votre fabricant.



Le non-respect de ces règles peut rendre votre machine dangereuse. En cas de dégâts ou de blessures, la responsabilité du fabricant sera entièrement dérogée et la garantie applicable ne pourra être engagée.

1.8 Généralités

Les autres chapitres de la notice d'instructions donnent des indications complémentaires que vous devez également respecter pour votre sécurité.

N'oubliez pas que la vigilance et la prudence sont les meilleurs atouts de votre sécurité.

Les réglementations et les règles de prévention contre les accidents sont relatives à la sécurité, à la médecine du travail, à la protection de l'environnement et à la circulation routière doivent être observées à tout instant.

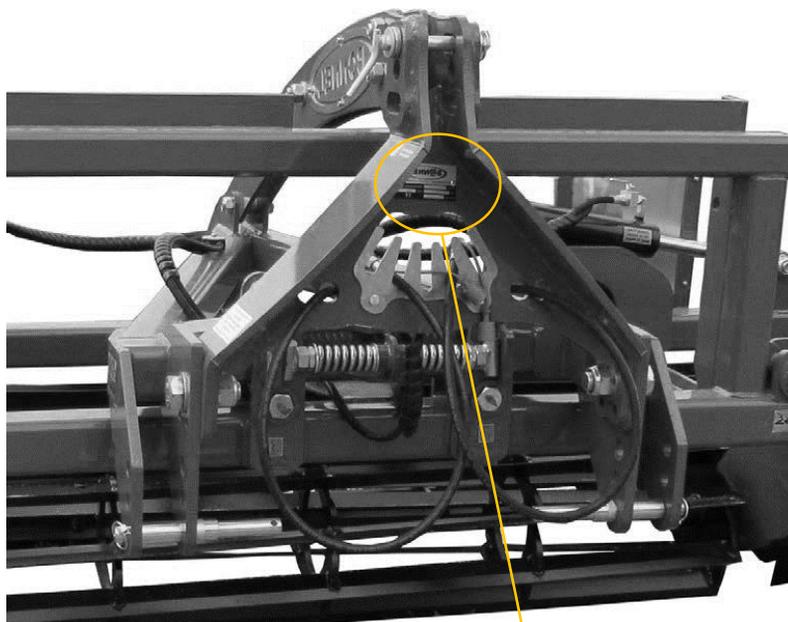
- Assurez-vous qu'aucune personne, aucun animal et aucun obstacle ne se trouvent à proximité de la machine avant sa mise en marche et pendant toutes manœuvres.

- Tenez les enfants éloignés en permanence de la machine. Ne jamais transporter de passagers sur la machine.
- Ne marchez pas sur les capots ni sur aucun autre endroit de la machine, à l'exception des zones prévues à cet effet (échelle, plate-forme, moyens d'accès au poste de travail).
- Avant toute intervention sur la machine, s'assurer que celle-ci ne peut être mise en route accidentellement.
- Toutes les commandes à distance (corde, câble, tringle, flexible, etc.) doivent être positionnées aux endroits prévus pour qu'elles ne puissent déclencher accidentellement une manœuvre génératrice de risques d'accidents ou de dégâts.
- Avant toute utilisation, contrôlez le serrage des vis, écrous et raccords. Resserrez si nécessaire.
- Avant toute utilisation, après chaque réglage et entretien, s'assurer que tous les dispositifs de protection sont en place et en bon état, et que leurs verrouillages sont enclenchés.
- Assurez-vous que la parcelle ne comporte pas d'accidents de terrain et de débris (bois, ferrailles, plastiques, clôture, etc.) pouvant être projetés par la machine ou abîmer celle-ci.
- Ne portez pas de vêtements flottants, cheveux longs et libres et bijoux qui risqueraient d'être happés ou coincés par des éléments de la machine en mouvement.
- Ne jamais approcher les mains, les bras ou les pieds des organes en mouvement, même à faible vitesse. Gardez vos distances vis-à-vis des éléments animés.
- Lorsque vous entendez un bruit ou ressentez une vibration inhabituelle, arrêtez la marche de la machine, cherchez et éliminez la cause de l'incident avant de reprendre le travail. Faites appel à votre distributeur si nécessaire.
- Ne montez jamais directement sur les rouleaux, pneus ou autres éléments pouvant tourner, et ce même à l'arrêt, car ces derniers risqueraient de se mettre à tourner.

1.9 Identification de la machine

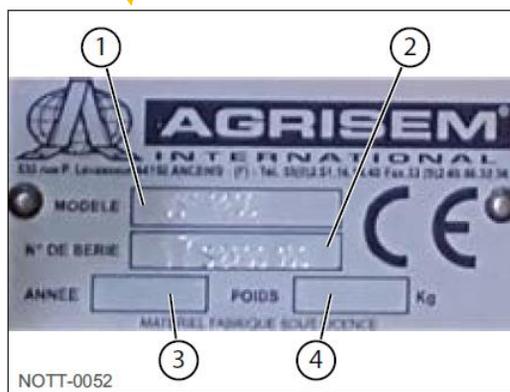
Votre machine est identifiée par une plaque d'identification située à proximité de la tête d'attelage.

Il est possible que la plaque devienne moins lisible au cours du temps. Il est conseillé de retranscrire les données de votre plaque sur cette page !



La plaque d'identification comporte les mentions suivantes.

Repère	Désignation
1	Modèle
2	Numéro de série ou d'indentification
3	Année de fabrication
4	Poids à vide du matériel



2. Transport non attelé au tracteur

La machine ne doit jamais être levée ou déplacée par d'autres points que ceux indiqués sur cette notice d'instructions.

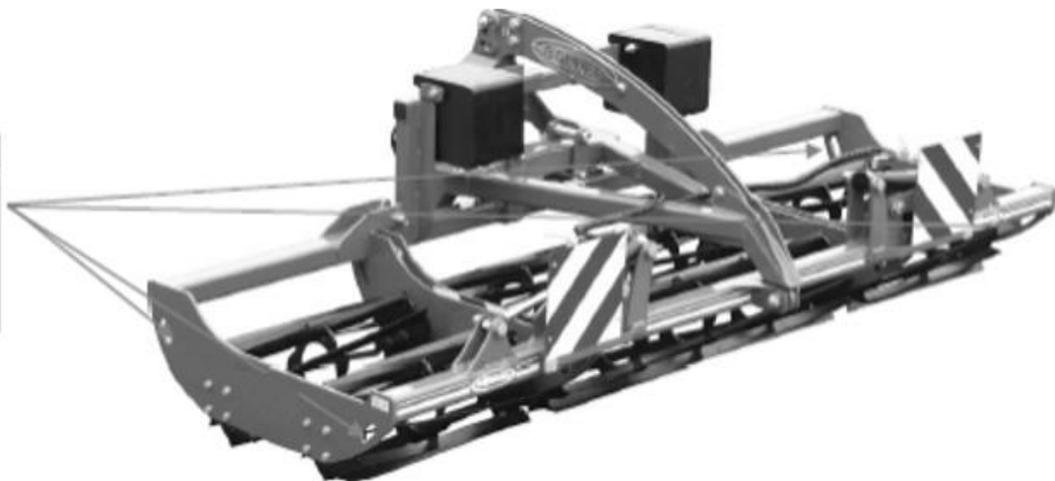
2.1 Chargement poids lourd

Le levage de la machine peut être effectué par les points de levage prévus à cet effet. Seuls ces points vous garantissent une opération en toute sécurité. Le levage par ces points doit être fait machine dépliée. Les points de levage, au nombre de (3) sont identifiés par ce symbole.



2.2 Sanglage

Le sanglage doit être effectué via les orifices situés aux 4 extrémités de la machine. Ils sont identifiés par des autocollants aux points (4). Utilisez des sangles NF ou EU, en bon état, sans entailles, et adaptées au poids de la machine.



- Vérifier que les flexibles et connectiques tracteur sont correctement fixés lors du chargement.
- Les règles de chargement valent également pour le déchargement.



Attention, lorsque cette opération est effectuée, souvenez-vous que l'équilibre et que le centre de gravité sont modifiés. Prenez toutes les précautions avant, pendant et après l'opération pour éviter tout basculement ou toute casse. Ne pas replier la machine avec les équipements dans ces positions.

3. Les déplacements sur la voie publique

3.1 Transport sur route

- Avant de s'engager sur la voie publique, retirer toutes les mottes de terres présentes sur la machine.
- La circulation sur la voie publique doit se faire feux allumés. Contrôler régulièrement le bon état de vos éclairages sur le tracteur et sur la machine. La machine ne doit pas obstruer la vue du gyrophare sur 360 °. Si le gyrophare n'est pas visible de l'arrière, installez-en un.
- Faites preuve de bon sens et de courtoisie sur la voie publique. Vous devez prendre en compte le porte-à-faux important dû à l'outil porté. La vue est limitée, ajustez vos rétroviseurs en conséquence. Lors des déplacements sur la voie publique, vous devez respecter le code de la route et les autres usagers de la route. Le seul responsable est, et sera toujours le conducteur, peu importe l'évènement !
- Les éléments signalétiques rouge et blanche sont une obligation. Votre matériel FACA en est équipé à la livraison. Ils doivent toujours être présents sur la machine pour le transport sur la voie publique. Veillez à leur propreté et à leur bon état. En cas de détérioration, le remplacement est obligatoire.
- Assurez-vous que les pneus et roues du tracteur puissent supporter le poids de l'outil. Contrôlez également la pression des pneumatiques pour circuler en toute sécurité, et pour optimiser votre consommation de carburant.

3.2 Mise en position champ/route

Modèles fixes

Les modèles fixes ne nécessitent aucune modification. Appliquez les règles de déplacements sur la voie publique.

3.2.2 Modèles repliables

Les modèles repliables ne nécessitent aucune manipulation manuelle pour les modifications champ/route. L'outil doit être replié pour la circulation sur la voie publique, vous devez :

- ouvrir les vannes V1 et V2,
- actionner le distributeur hydraulique de manière à rentrer les tiges de vérins,
- lorsque les deux cotés de votre FACA sont en position verticale et immobiles, vous devez refermer les vannes V1 et V2.

Vannes V1 et V2 fermées



Assurez-vous simplement que les vérins arrivent en fin de course. La sécurité de l'installation est assurée par les vannes $\frac{1}{4}$ de tour sur les vérins. Respectez les précautions décrites dans le chapitre 4.2 Connexions hydrauliques.



Lors du dépliage ou du repliage de l'outil, vous devez impérativement vous assurer qu'aucune personne ne se trouve à proximité. Vous restez le seul responsable de votre machine. Dans le même temps assurez-vous que vous avez la place suffisante au dépliage.

4 Réglages

4.1 Attelage et dételage

L'attelage de la machine au tracteur ne doit se faire que sur les points d'attelage prévus à cet effet.

Assurez-vous de la compatibilité de la machine avec le tracteur (puissance minimale du moteur, type d'attelage, caractéristiques de la prise de force du tracteur, etc.).

Ne pas stationner entre le tracteur et la machine sans avoir préalablement mis le levier de vitesse au point mort, et serré le frein de parc du tracteur.

Ne pas stationner entre le tracteur et la machine au cours d'une manoeuvre du relevage du tracteur, que celle-ci soit pilotée à partir de la cabine ou de l'extérieur du tracteur.

Pour les manoeuvres, sélectionnez la vitesse d'avancement du tracteur la plus réduite possible.

Lors de l'attelage, placez les commandes du relevage du tracteur de telle sorte que celui-ci ne puisse pas bouger au cours des manipulations.

Une fois la machine attelée, le dispositif d'attelage doit être verrouillé. Vérifier le bon verrouillage et l'état de l'attelage avant tout déplacement.

Assurez-vous que l'attelage de la machine n'entraîne ni surcharge, ni mauvaise répartition du poids sur le tracteur qui pourrait compromettre la stabilité :

Ne pas dépasser la charge maximale admissible aux points d'attelage.

Mettre en place, si nécessaire, des masses de lestage sur les supports prévus à cet effet conformément aux prescriptions du fabricant du tracteur.

Lors de l'attelage ou de la dépose de la machine, pensez à placer tous les équipements de soutien et de stabilité à leurs places respectives (pour les machines qui en sont équipées) pour éviter un déséquilibre de la machine.

Attelez la machine à un tracteur dont le relevage est équipé de dispositifs de blocage latéraux et verticaux.

Pour circuler sur la route, respectez la hauteur d'attelage spécifiée.

4.2 Connexions hydrauliques



Avant d'intervenir sur le circuit hydraulique, assurez-vous que l'installation n'est pas sous pression. Eliminez la pression avant de débrancher les conduites hydrauliques.

Si les tuyaux flexibles ou tuyaux rigides se détériorent, s'ils reçoivent un choc, si une coupure est constatée, ils doivent être changés avant l'utilisation la machine.

Lors du stockage de la machine durant de longues périodes d'inutilisation, les tiges de vérins doivent être protégées. Voir chapitre 5.3 Nettoyage et Remisage.

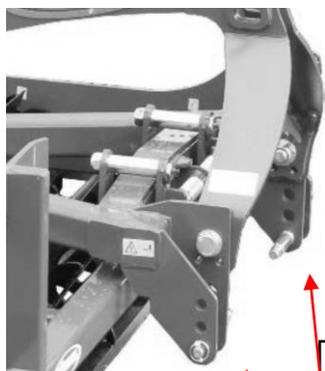
Veillez à toujours bouchonner les raccords avec les protections plastiques lors du dételage, afin de ne pas polluer les circuits hydrauliques.

La pression d'utilisation maximale des vérins de repliage est de 200 bars.

4.3 Instruction de réglages

4.3.1 Bras de relevage avant

Ils ne devront être utilisés que sur un relevage avant pour une utilisation poussée.



Les bras de relevage doivent être en position flottante.

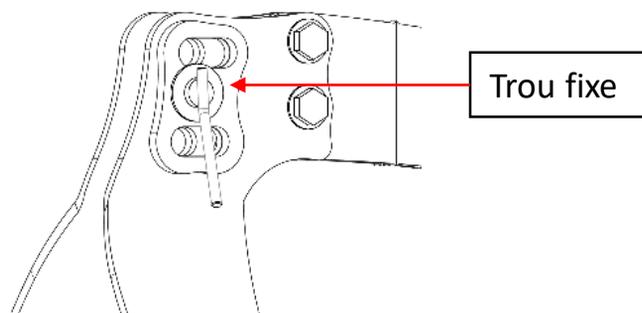
Pour faciliter la pénétration de l'outil dans le sol, c'est-à-dire couper plus facilement la végétation, mettez les bras de relevage avant du tracteur dans les trous du bas des chapes d'attelage. Vous gagnerez ainsi en report de charge du tracteur vers le FACA.

Trous de réglage

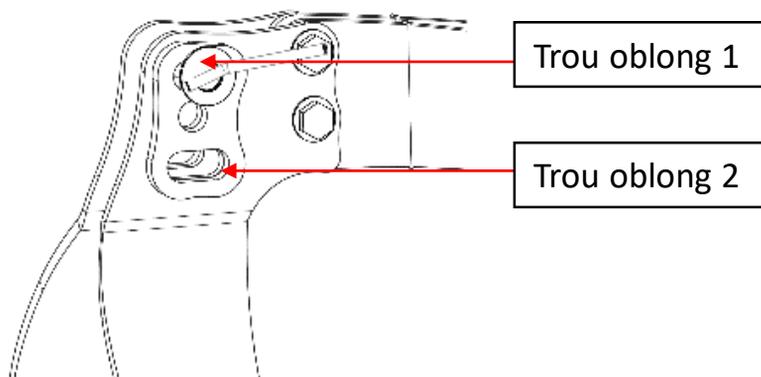
4.3.2 Fixation du 3ème point

Les outils frontaux doivent toujours être attelés sur un relevage avant dit relevage 3 points.

Pour le FACA simple rouleau, la broche doit être positionnée au niveau du trou fixe.



Pour le FACA double rouleau, la broche doit être positionnée sur l'un ou l'autre des trous oblongs

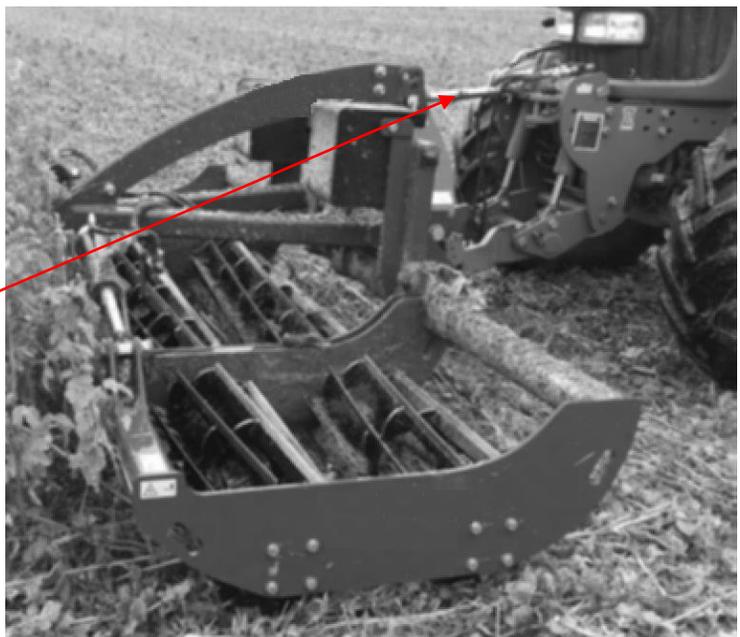


4.3.3 Mise en route

Lors de l'arrivée dans la zone de travail, effectuez vos différentes manoeuvres de conduite avant de baisser le relevage avant du tracteur. Lorsque vous serez prêt, libérez la pression hydraulique de votre relevage avant en enclenchant le mode «flottant». Cette action aura pour effet de laisser le FACA descendre sous son propre poids jusqu'à son contact avec le sol.

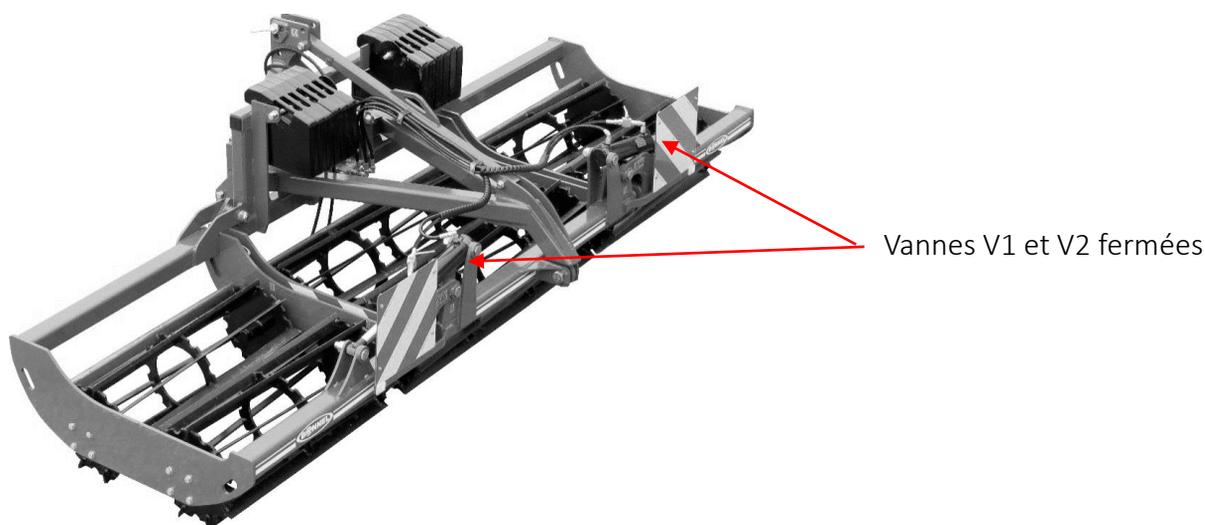
Ensuite, vérifiez que le bâti de votre outil est parallèle au sol. Si tel est le cas votre FACA est correctement réglé. En revanche, si la parallèle n'est pas établie, modifiez l'inclinaison en allongeant ou en rétrécissant la longueur de votre barre B de 3ème point. Une fois correctement réglé vous pouvez poursuivre.

Barre de poussée B



Pour les modèles repliables, vous devez

- vérifier qu'aucun corps étranger n'obstrue le dépliage et que les embases qui supportent le bâti repliable sont propres.
- ouvrir les vannes V1 et V2.
- actionner le distributeur hydraulique qui commande la sortie des tiges de vérin.
- refermer les vannes V1 et V2.



Progresser dans le champ à une vitesse adaptée aux conditions. A une vitesse de 10km/h, l'outil est stable, ne « saute » pas et la force de frappe du fer plat biseauté est suffisante pour couper la végétation. Lorsque vous arrivez en bout de champ, levez le relevage du tracteur afin de manœuvrer aisément. Vous ne rabaissez pas votre FACA avant d'être correctement en place pour une nouvelle longueur.

Cet outil avant possède un balancier qui lui permet une certaine autonomie en termes de suivi du terrain. Vous pouvez ainsi continuer à orienter le tracteur sur la trajectoire souhaitée.

Afin d'accentuer l'efficacité de votre outil, ce dernier peut-être lesté par des masses sur le support (optionnel) dédié à cet effet. Le lestage nécessaire à l'outil est variable en fonction du type de végétation à détruire ou à pincer.



L'outil-avant ne doit pas être mis en pression au sol par le poids du tracteur. Le distributeur doit être mis et doit rester en position « flottant ». Dans les situations difficiles / humides, vous pouvez lever votre FACA pour réduire l'effort et gagner de l'adhérence.

Si vous constatez une anomalie quelconque sur votre outil, stoppez immédiatement le travail afin d'y remédier. N'attendez pas que le problème s'aggrave et en entraîne un autre plus important.



Afin d'éviter les dégâts sur le petit gibier, commencer les champs par le milieu de façon à pousser les animaux vers les extérieurs.

5. Entretien et remisage

5.1 Entretien périodique et graissage

Entretien périodique

Le matériel est composé de divers éléments mobiles qui subissent les effets du temps et des efforts importants. Un entretien consciencieux et régulier vous permettra de profiter le plus longtemps possible de votre matériel. Le tableau des entretiens périodiques présentés ci-dessous vous aidera à entretenir au mieux votre outil.

Vérification à effectuer	Intervalles
Absence de jeu dans les parties mobiles	50 heures
Absence de fuite dans le circuit de l'huile hydraulique	50 heures
Bon état et propreté des plaques/bandes réfléchissantes	Avant chaque utilisation sur la voie publique
Serrage des écrous	10 heures après la première utilisation

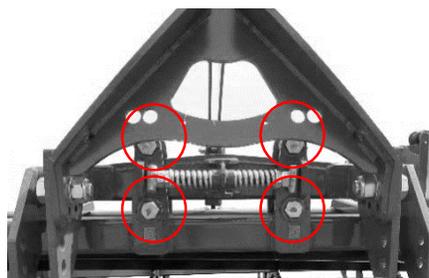
5.1.2 Graissage

Le graissage de votre machine est un entretien impératif qui doit être répété régulièrement.

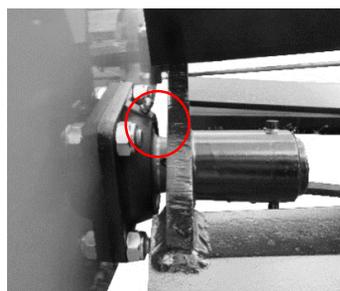
De manière générale le rôle du graissage est de :

- séparer les surfaces en contact pour limiter l'usure.
- protéger les organes contre la corrosion.
- absorber les chocs et réduire le bruit.

Pour les modèles fixes et repliables, les graisseurs se situent :



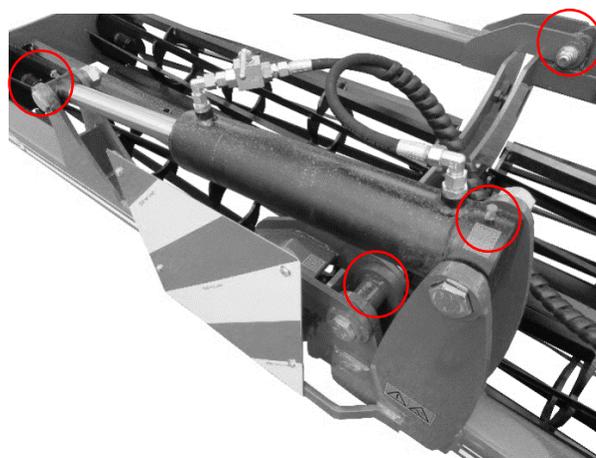
Au niveau des galets du balancier : toutes les 8 heures.



Au niveau des paliers rouleaux tous les 40 hectares.

Attention à la surdose de graisse qui endommage les joints

Pour les modèles repliables, les points de graissage supplémentaires se situent :



Au niveau des vérins et des articulations du repliage : toutes les 8 heures.

5.2 Pièces de rechange / Garantie

L'ensemble des pièces de rechange de votre machine est disponible à la vente par l'intermédiaire de votre concessionnaire.

Le catalogue de vos pièces d'usure ainsi que l'éclaté pièces de la machine est disponible sur demande. Afin d'assurer le suivi de votre machine et pour conserver la garantie de votre outil, nous vous conseillons de toujours remplacer vos pièces par des pièces origine AGRISEM. Si les pièces installées sur votre machine ne sont pas d'origine AGRISEM, la garantie n'est plus assurée et toute casse sera à votre charge.

En cas de demande de garantie, veuillez contacter la Société AGRISEM pour recevoir un formulaire qui vous indiquera la procédure à suivre pour le traitement de garantie.

5.3 Nettoyage et remisage

Pour conserver votre outil en bon état de nombreuses années vous devez, avant une longue période de non-activité, nettoyer et remisage convenablement votre outil AGRISEM. Pour effectuer un bon entretien de fin de saison, veuillez suivre les informations ci-dessous.

- Couvrez toutes les ouvertures à protéger contre la pénétration d'eau, de vapeur ou de produits de nettoyage.
- En cas d'utilisation d'une lance haute pression, ne pas la tenir trop proche de la machine et éviter de diriger le jet sur les organes électroniques, moteurs et branchements électriques, tuyauteries et flexibles hydrauliques, joints, bouchons de remplissage, etc.
- N'utilisez pas de produits d'entretien agressifs (chlorés).

- Une fois le nettoyage terminé, contrôlez les tuyauteries de carburant, d'huile moteur, de freinage ainsi que l'huile hydraulique. Assurez-vous qu'elles n'ont pas de fuites, que les raccords ne sont pas desserrés et qu'elles ne présentent pas de détériorations.

Remédiez immédiatement aux détériorations constatées.

Lors du nettoyage, l'eau se propage dans toutes les parties de la machine et plus particulièrement dans les axes et roulement. Après nettoyage il est impératif de graisser la totalité des articulations via les graisseurs. Ce graissage de fin de saison chassera l'eau des parties sensibles de la machine et empêchera les parties mobiles de rouiller et de gripper.

Pour préserver la peinture et soigner l'aspect de votre outil, vous pouvez appliquer du fioul sur toutes les parties peintes de la machine. Cela donnera un aspect brillant et préservera la peinture. Pour protéger les tiges de vérin de l'humidité, éviter la rouille ou le piquage, appliquez une couche de graisse sur la surface de la tige de vérin.

Ranger si possible l'outil dans un endroit sec et à l'abri des aléas climatiques.

6 Caractéristiques techniques générales

6.1 Caractéristiques communes

- Rouleau Ø460mm avec 9 fers plats biseautés,
- Angle d'attaque de 20°,
- Arbre sur paliers de Ø40mm,
- Châssis auto directionnel sur galets avec rappel par ressorts,
- Entre rouleaux 54cm pour le modèle double,
- Attelage à système 3 points.

6.2 Caractéristiques modèles fixes simple rouleau

Caractéristiques	S150m	S300	S350	S400
Largeur de travail	1,50m	3m	3,50m	4m
Longueur hors tout au travail	1,291m			
Largeur hors tout au travail	1,66m	3,251m	3,762m	4,250
Hauteur hors tout au travail	1,290m			
Longueur hors tout au transport	1,291m			
Largeur hors tout au transport	1,66m	3,251m	3,762m	4,250
Hauteur hors tout au transport	1,291m			
Nombre de rouleaux	1	1	3	3
Poids sans option				

6.3 Caractéristiques modèles repliables simple rouleau

Caractéristiques	SR350m	SR400	SR450	SR500	SR600
Largeur de travail	3,50m	4m	4,50m	5m	6m
Longueur hors tout au travail	1,291m				
Largeur hors tout au travail	3,630m	4,130m	4,630m	5,130	6,130
Hauteur hors tout au travail	1,290m				
Longueur hors tout au transport	1,291m				
Largeur hors tout au transport	2,90m				
Hauteur hors tout au transport	1,680m	1,805m	2,180m	2,305m	2,805m
Nombre de rouleaux	3	3	3	3	3
Poids sans option			1 070 kg		

6.4 Caractéristiques modèles fixes double rouleau

Caractéristiques	D150m	D300	D350	D400
Largeur de travail	1,50m	3m	3,50m	4m
Longueur hors tout au travail	1,747m			

6.4 Caractéristiques modèles fixes double rouleau

Caractéristiques	D150m	D300	D350	D400
Largeur de travail	1,50m	3m	3,50m	4m
Longueur hors tout au travail	1,747m			
Largeur hors tout au travail	1,66m	3,251m	3,762m	4,250
Hauteur hors tout au travail	1,290m			
Longueur hors tout au transport	1,747m			
Largeur hors tout au transport	1,66m	3,251m	3,762m	4,250
Hauteur hors tout au transport	1,290m			
Nombre de rouleaux	2	2	6	6
Poids sans option		1 060 kg		

6.5 Caractéristiques modèles repliables double rouleau

Caractéristiques	SR350m	SR400	SR450	SR500	SR600
Largeur de travail	3,50m	4m	4,50m	5m	6m
Longueur hors tout au travail	1,747				
Largeur hors tout au travail	3,630m	4, 130m	4,630m	5,130	6,130
Hauteur hors tout au travail	1,290m				
Longueur hors tout au transport	1,747m				
Largeur hors tout au transport	2,90m				
Hauteur hors tout au transport	1,680m	1,805m	2,180m	2,305m	2,805m
Nombre de rouleaux	6	6	6	6	6
Poids sans option		1 380 kg			

6.6 Equipements optionnels

- kit de signalisation pour outils poussés
- porte-masses

Ces équipements optionnels sont étudiés et commercialisés par la Société AGRISEM. Ils sont étudiés aux capacités de votre FACA. Tout équipement supplémentaire ne provenant pas de la Société AGRISEM ne pourra être installé avant d'avoir l'accord d'un technicien.



AGRISEM International S.A.S.
535 rue Pierre Levasseur - CS 60263
44158 Ancenis - France



+33 (0) 2 51 14 14 40



+33 0) 2 40 96 32 36



agrisem@agrisem.com



www.agrisem.com